

RÈGLEMENT D'INSCRIPTION POUR LE CANADA

1. **COMPOSITION DE VOTRE ÉQUIPE PARTICIPANTE.**
2. **L'ENDROIT OÙ SE DÉROULERA LA COMPÉTITION.**
3. **LA DATE DE L'ÉVÉNEMENT**
4. **LE NOMBRE D'ÉQUIPES PARTICIPANTES**
5. **DATE DE DÉBUT DES INSCRIPTIONS AINSI QUE LA DATE DE FIN DES INSCRIPTIONS**
6. **POUR LES INSCRIPTIONS FAIRE PARVENIR**
7. **LE COMITÉ DE SÉLECTION**
8. **UNE FOIS LA SÉLECTION FINIE**
9. **POUR VOTRE INFORMATION**

1. COMPOSITION DE VOTRE ÉQUIPE PARTICIPANTE.

- Composée de deux personnes seulement : d'un boulanger de **nationalité canadienne** avec un minimum de 5 ans d'expérience et de son apprenti (e) âgé de moins de 22 ans avant la fin janvier 2011 (afin de lui permettre de participer à Lyon, copie d'une preuve d'identité).
- À noter que les gens qui travaillent comme techniciens de compagnie d'ingrédients (en services techniques) peuvent s'inscrire dans la catégorie Boulanger, en autant qu'il respecte les 5 ans d'expérience et de là trouver son apprenti.
-

2. L'ENDROIT OÙ SE DÉROULERA LA COMPÉTITION.

- Pour la première édition, le concours aura lieu dans la Province du Québec, à Montréal dans le Centre de Formation Professionnelle Calixa-Lavallée, Montréal-Nord.

3. LA DATE DE L'ÉVÉNEMENT : il se fera sur deux jours, préparation la veille d'une heure.

- Les 17 AOÛT 2010

4. LE NOMBRE D'ÉQUIPES PARTICIPANTES :

- Maximum 5 équipes, donc 10 personnes.

5. DATE DE DÉBUT DES INSCRIPTIONS AINSI QUE LA DATE DE FIN DES INSCRIPTIONS :

- DÉBUT : 01 FÉVRIER 2010
- LA FIN : 31 MAI 2010

6. POUR LES INSCRIPTIONS FAIRE PARVENIR :

- Un CV confirmant votre expérience ainsi que celui de l'apprenti(e), par courriel
- La somme de 60 \$ par équipe pour frais d'ouverture de dossiers (non remboursable si vous n'êtes pas retenu).

7. LE COMITÉ DE SÉLECTION :

- Un comité de sélection sera mis en place, afin d'être le plus équitable dans le choix des équipes participantes.
- Le comité sera composé : de patron, de boulanger et d'enseignant de la boulangerie.

8. UNE FOIS LA SÉLECTION FINIE :

- Vous recevrez votre réponse par courriel, au plus tard une semaine après la date de la fin des inscriptions, ce qui signifie le 15 juin 2010

9. POUR VOTRE INFORMATION

- Tout ce qui est des frais encourus durant votre séjour seuls les repas et boissons pris au cours de la compétition seront à notre charge.